

J. P. BENZÉCRI

**Actualité linguistique : « L'homme de parole », par Claude Hagège (Fayard Éd.).
Analyse de J.P. Benzécri**

Les cahiers de l'analyse des données, tome 11, n° 1 (1986),
p. 113-124

http://www.numdam.org/item?id=CAD_1986__11_1_113_0

© Les cahiers de l'analyse des données, Dunod, 1986, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Les cahiers de l'analyse des données » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

ACTUALITÉ LINGUISTIQUE : « L'HOMME DE PAROLE », PAR CLAUDE HAGÈGE (FAYARD Éd.). ANALYSE DE J.P. BENZÉCRI

[ACTUALITÉ PAROLE]

*par J.P. Benzécri**

Comment rendre compte d'un livre très riche? Peut-être est-il plus facile de trouver dans un sac de perles quelques grains de poussière, que de choisir les perles qu'on montrera, à l'écart des autres... Il faudrait capter l'essence du livre et en deviner la fécondité ; sans s'interdire, pour autant, de critiquer ni de choisir. Voilà ce que nous entreprenons ; sans avoir le moyen d'y réussir.

Notre exposé ira du général au particulier : la langue, la phrase, le son. Ainsi les moins férus de linguistique, nous prêteront-ils attention quelque temps, avant de nous laisser seul avec les émules au Prince de Troubetskoï.

1 Langue et Science

Que l'homme est l'animal de la vie en cité, plus que l'abeille, plus que tout animal gregaire : c'est clair. Car la nature, dit-on, ne fait rien en vain : or l'homme a sur les autres animaux le privilège de posséder seul la parole. La voix en ce qu'elle est signe de ce qui est delectable ou affligeant appartient de ce fait à d'autres animaux ; car jusqu'à ce point s'élève leur nature qu'ils ont le sens du délectable et de l'affligeant. Mais la parole montre ce qui est avantageux ou nocif ; donc ce qui est juste et injuste. Car c'est cela que les hommes ont en propre, à l'exclusion des autres animaux : d'avoir le sens du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste ; et du reste. Or c'est la communication de ces choses qui fait la maison et la cité. (Aristote ; Polit. I.2 ; Becker 1253 a).

A cette sobre et poignante profession de foi dans l'homme, dans la cité, dans la parole, nous croyons que Claude Hagège souscrirait avec nous ; lui qui, écrivant pour "faire apparaître quelle contribution la linguistique demeure en mesure d'apporter à l'élucidation de l'homme", s'exclame : "S'il est homo sapiens, c'est d'abord en tant que homo loquens, homme de paroles" (H8) et forme ce néologisme "homme dialogal".

Au reste conscient comme lui de ce qu' "Il n'est pas facile de fixer des commencements absolus en histoire" (H13), et bien qu'intéressé par les suggestions qu'il demande au "Laboratoire créole" (H ch II), c'est-à-dire à la rapide formation de certaines langues, à partir des rudimentaires systèmes de communication que sont les "pidgins", nous chercherons plutôt dans la langue scientifique contemporaine le modèle de la genèse du langage.

Averti de tout ou presque de ce qu'on connaît de l'histoire des changements des langues, Cl. H. y voit se répéter ce qu'empruntant les mots des géologues nous appellerons des éruptions volcaniques, qui enfantent des montagnes, dont l'érosion des siècles fait des plateaux, que bouleversent un jour d'autres éruptions. Ainsi qu'on le verra, il emploie volontiers le terme de cycle, pour qualifier l'évolution de la

(*) Professeur de statistique. Université Pierre et Marie Curie.

syntaxe ou celle de la phonétique... Sans contester ces observations, nous affirmons l'hétérogénéité qualitative essentielle de l'axe temporel.

Le pluriel, la numération, la flexion, les noms de parenté ont été jadis des innovations auxquelles correspondent aujourd'hui la théorie des ensembles, les langages de programmation, et naguère le code civil. Les nombres de 1 à 100, tels qu'ils sont encore dans nos langues attestent les efforts mathématiques d'ancêtres qui ne savaient pas encore compter. Et Cl. H. sait bien que "du magnétophone à la télévision en passant par la radio" c'est comme si les phonèmes ou l'écriture étaient réinventés par nous et pour nous.

Nous pensons que les ondes de propagation linguistique du passé, ont été autant que des migrations et des conquêtes, des diffusions d'inventions avec leur vocabulaire technique. Ainsi naquirent les irremplaçables langues, grandes et petites que nous aimons. Pourquoi semblerait-il maintenant que de telles ondes, ou plutôt des ras de marée, fussent la ruine du langage? Claude Hagège note (avec satisfaction nous semble-t-il) l'échec des langues artificielles, telles que l'Esperanto. Mais que dire du *desesperanto*? parler informe, issu de l'anglais, qu'on parle dans les congrès internationaux; parler impropre assurément à communiquer ce qu'on pense de ce qu'on fait...

Reconnaissons que la langue, la langue parlée et écrite telle qu'elle est attestée depuis cinq millénaires, apparaît aujourd'hui comme une technique en désuétude, impuissante à concentrer en elle-même l'ensemble des connaissances de l'homme... Quelle démission attestent nos langues! si on les compare à ces encyclopédies d'agronomie, de météorologie et de morale que les dialectes mettaient jadis sur les lèvres de tous. Mais comment nos sciences seraient-elles ainsi parlées?

C'est ici le lieu de considérer la dichotomie entre langue vulgaire et langue savante; dichotomie dont Cl. H. ne parle pas; que l'on réproouve généralement aujourd'hui, mais que nous croyons profitable à tous. Pourquoi le siècle de la spécialisation refuserait-il qu'aux multiples fonctions de la parole on satisfît par plusieurs langues?

Car la langue sert à communiquer dans le temps, dans l'espace et entre artisans d'un même ouvrage; elle est l'instrument du dialogue des siècles, des entretiens familiaux, et des spécifications techniques. Si avant le 16^{ème} siècle le français connaît les changements phonétiques les plus considérables ce n'est sans doute pas tant parce que, comme le suggère Cl. H. (H 78), il y avait eu sous le règne du bon roy Henri, moins d'illettrés que sous son prédécesseur Philippe le Bel, mais parce que le français prenant progressivement la place du latin (par exemple dans la justice) les bonnes gens étaient moins libres de faire courir leur langue comme il leur plaisait.

Et qu'a produit cette promotion de la langue vulgaire? Un Homère? un Virgile? Non, le temps n'était déjà plus où dans un monde simple dont la réalité technique et sociale avait encore la limpidité des symboles, des hommes assemblant des mots fléchis ou des locutions lapidaires qui avaient été naguère autant de phrases, inventaient le discours... Les savants et le vulgaire avaient été en même temps dépossédés des trésors dont ils avaient la garde et se communiquaient l'usufruit.

Si avec Cl. H. "il n'est pas interdit de rêver" (H 199) nous prophétiserons que sur les ruines du *desesperanto* le monde demandera demain à la langue française de rénover le dialogue des siècles et rendre un véhicule à la pensée.

Attentif à défendre la totalité des fonctions du langage, nous devons aussi considérer la multiplicité des langues. Pour Claude Hagège

"Le trait le plus fascinant, peut-être, de l'univers des langues, est leur diversité". Promeneur familier de la forêt, il en connaît tous les arbres... ; nos loisirs ne nous ont fait pénétrer que quelques sentiers. Mais faut-il être surpris de cette diversité ? et imaginer qu' "un observateur fictif venu d'une autre planète" pourrait, tout au plus, d'après ce qu'il saurait de la diversité des hommes, "supputer l'existence d'une douzaine de systèmes correspondant à ce qu'on appelle des dialectes" ? (H 43). Nous imaginons, au contraire, sans peine que, de même qu'à un questionnaire de 20 questions, il existe *a priori* $2 \times 2 \times \dots \times 2 = 2^{20}$, c'est-à-dire plus d'un million de combinaisons de réponses possibles, dont des milliers sont cohérentes en elles-mêmes, de même le kaléidoscope des structures linguistiques peut sans recéler un très grand nombre de perles, engendrer une quasi-infinité de figures ! Les langues ayant pour vocation de servir à communiquer, il s'instaurera donc autant de langues, qu'il y a de groupes d'hommes communiquant davantage entre eux qu'avec les autres. Ces groupes ont pu être jadis très nombreux ; ils le sont moins aujourd'hui....

De cette diversité, quelle est véritablement la richesse ? Sans oser esquisser seulement un inventaire, nous en suggérerons du moins les voies. Claude Hagège affirme : "On n'échappe pas quoi qu'on le prétende, à l'aporie que produit un fait incontournable : la linguistique est la seule science actuelle dont l'objet coïncide avec le discours qu'elle tient sur lui" (H 62). Reconnaissons l'échec de ce qu'ont prétendu faire jusqu'ici des logiciens et des linguistes pour décrire les langues naturelles métalinguistiquement, c'est-à-dire en usant d'autre chose que d'une langue naturelle : leurs formules conçues suivant des critères *a priori* n'ont pas capté l'essence du langage. Mais nous croyons qu'en collationnant les faits de paroles, analysant ces faits rangés en tableaux on accèdera à des universaux que l'esprit humain ne découvre pas sans qu'un outil ne l'assiste. Ceux qui, tel Etienne Brunet, ont sans y croire d'abord, confié à l'analyse des correspondances quelques coupes d'un grand trésor, ont été surpris de la docilité des temps et des mots à s'ordonner sur des graphiques.... C'est l'oeuvre de demain.

Epris des langues, Claude Hagège, ne veut parler d'elles sans leur parler. Ainsi il renouvelle le discours passionné des linguistes du siècle dernier. Pour Schleicher, toute langue est un organisme vivant ; pour les néogrammairiens la langue est une activité individuelle *sui generis* ; pour ceux qui au XX-ème siècle se recommandent de Saussure, la langue est une structure. A la vérité, une langue est au niveau de la collectivité qui en use un organisme ; mais celui-ci n'existe que par les individus et en eux. Quant à la structure rien ne prouve que celle émanant potentiellement de l'organisme coïncide avec celle cristallisée au niveau des habitudes et des compétences de chaque individu. Tout au contraire : aucun comportement individuel ne réalise le potentiel structurel du tout. Perspective infinie de structures, comme entre deux miroirs qui se font face et répercutent un unique objet... Claude Hagège acceptera sans doute cela, lui qui cite Beadoun de Courtenay ; énigmatique linguiste des bords de la Vistule et de la Neva, au noble patronyme français ; qui sans avoir renié les néogrammairiens a vu et écrit souvent le premier ce que le structuralisme a enfanté de meilleur.

2 La phrase : nom et verbe

Après avoir en bref défini la phrase comme un ensemble minimal de mots que l'usager de naissance accepte comme complet, Cl. Hagège écrit (H 208).

" La phrase ainsi définie peut être considérée de trois points de vue complémentaires. Le premier l'envisage en relation avec le système de la langue ... C'est le point de vue morphosyntaxique, ou point

de vue 1. Le deuxième relie les phrases au monde extérieur dont elles parlent. Ce ne sont pas les formes que l'on retient, mais le sens transmis par elles d'où le nom de sémantico-référentiel... proposé... pour ... le point de vue 2. Enfin, du point de vue 3, la phrase est considérée dans ses rapports avec celui qui la profère, ..., introduisant une hiérarchie entre ce qu'il énonce et ce à propos de quoi il l'énonce. De là le nom d'énonciatif hiérarchique ... pour ce point de vue.

Nous ne pouvons que louer la "théorie des trois points de vue" ; que nous approuvons pleinement, même si nous préfererions d'autres termes ; et désirons quelques précisions sur les rapports entre le discours et la logique. Bien des dialogues de sourds nous seraient épargnés, si cette belle théorie était universellement connue et comprise.

On nous permettra de dire qu'elle n'est pourtant pas nouvelle en tout ; (et, certes, il serait suspect qu'elle le fût, en un jeu où depuis Aristote, toutes les cartes sont sur la table !). En effet, chez les auteurs arabes, férus à la fois de grammaire, de logique et de rhétorique, coexistent trois terminologies mentionnées explicitement chez Al farābī (cf. livre des expressions utilisées en logique) et dont l'origine et le sens apparaissent sans ambiguïté à qui pratique les grammairiens, même si leur confrontation n'a pas fait l'objet d'une théorie.

On dit en grammaire pour le verbe et le prédicat de la phrase nominale musnad (مسند) littéralement "appuyé" ; et pour le sujet musnad 'ilayhi (مسند إليه), celui sur lequel on s'appuie ; "appuyé" veut dire "qui s'accorde avec" (allusion aux règles d'accord en genre, nombre etc.) ; les auteurs (e.g. zamahsarī) ont conscience de ce que "celui sur lequel on s'appuie" n'est pas nécessairement un sujet réel ni un agent en aucun sens ; et c'est pourquoi ils emploient volontiers ce terme pour le sujet grammatical du verbe passif, appelé par eux "al mabni lil maf'ul" المنبى للمفعول ; celui qui est construit sur son objet ; parce que ce sujet est quant au sens un objet ; (e.g. "le vin" dans "le vin est bu").

On dit en logique şifā صفة (qualité) pour prédicat ; et mauşūf مو صوف (qualifié, décrit) pour le sujet.

Et pour opposer ce dont on traite "le thème", à ce qu'on en dit, ce qu'on en apprend à l'interlocuteur, "le réme", existent les mots de muftada مبتدأ (commencement) et habar خبر (information ≠ prédicat). Distinction essentielle : car dans la phrase "Pierre mange", l'information peut aussi bien être apportée par "mange" si on répond à la question "que fait Pierre" ou par "Pierre" si la question était "qui mange". Certes on peut dire, dans ce dernier cas, "celui qui mange, est Pierre", ou plus agilement "c'est Pierre qui mange". Mais ces tours complexes révèlent précisément que ce qui est simple du point de vue de l'information (en bref remplir un blanc, ici le sujet, dans un énoncé sujet-prédicat) et donc aussi de la logique (bien que les deux ne coïncident pas) peut requérir un échafaudage de mots.

Cl. Hagege est bien avisé de citer à ce propos Serrus (Le parallélisme logico-grammatical ; cf. H 143-144). "Le langage est une combinatoire qui joue avec des mots et des relations de mots ; il est assujéti à des règles qui, pour subtiles qu'elles soient, ne sont pas les règles de la pensée . "Ces Règles-là ajouterons-nous, n'existeraient pas sans celles-ci, dont elles sont une cristallisation autonome ; comme la notion de genre (masculin ≠ féminin) dépend de celle de sexe (mâle ≠ femelle) ; avec laquelle pourtant elle ne coïncide pas ; l'autonomie des structures propres à la langue, vis-à-vis de celles du réel et de la pensée étant précisément requise pour que la langue serve à tous et survive aux erreurs de chacun ; (pour reprendre les paroles de J. Staline, remarquées en leur temps, et amplement citées par Cl. H., cf. H 271 sqq : "la langue est radicalement différente d'une superstructure"...).

Mais pourquoi Cl. Hagège évite-t-il le terme de logique, quand il propose des locutions pour désigner ses 3 points de vue ; dont le second confine de près à la logique ; pourquoi use-t-il malencontreusement, nous le pensons, des termes logiques de "sujet" et de "prédicat" à propos du point de vue 1, morphosyntaxique ? Son embarras qui est aussi le nôtre !, vient de ce que le formalisme logique qui devrait être la langue technique adéquate de la description et de l'implication est communément identifiée avec la logique des assertions intemporelles ; non, croyons-nous, parce qu'Aristote, en sublime métaphysicien vénérât l'essentiel, et méprisait le contingent ; mais parce que ce grand savant, le premier qui nous ait laissé des descriptions formalisées, n'avait pu en une seule vie d'homme tout inventer pour achever son propos ; et qu'il fallut longtemps attendre (qu'on attend encore...) une description formelle universelle où le temps soit parfaitement rendu. C'est ici le lieu, sans quitter le maître Aristote, ni l'ami Hagège, de traiter du nom et du verbe.

"Une vieille controverse oppose ceux qui tiennent le verbe pour minoritaire et ceux qui préfèrent le nom... Cela fait des millénaires que, sous diverses latitudes, grammairiens et linguistes y apportent leur contribution... Inextricable circularité ! Pourquoi vouloir obstinément que le nom ait préexisté au verbe ou le verbe au nom, alors qu'ils ne se définissent que l'un par rapport à l'autre ?... On ne peut parler de nom que dans la mesure où il existe une catégorie de verbes, et réciproquement... il faut appliquer à la syntaxe la théorie de la relativité... Or... On s'est habitué à croire que la distinction entre verbes et noms reflète une différence dans l'ordre des choses..." (H 133, 134).

Ayant affirmé, en approuvant Cl. Hagège, l'autonomie des structures propres à la langue, vis-à-vis de celles du réel et de la pensée, nous ne pouvons voir dans la distinction entre nom et verbe l'expression exacte de l'ordre des choses ; et si celle-là est un reflet de celui-ci, ce ne peut être que comme une libre création de l'art est le reflet de la nature... Mais la définition du verbe et du nom peut n'être pas fondée exclusivement sur les relations syntaxiques qu'ils entretiennent l'un avec l'autre.

Evitons d'abord toute tentative étymologique de mettre le nom à la source du verbe : c'est sans doute par un jeu de mots que certains grammairiens, à la longitude de Bagdad, ont il y a un millénaire imputé dans ce sens le nom de maṣḍar (مصدر = source) donné en arabe à une sorte de nom verbal ; comme si dans le paradigme sémitique où la racine produit avec une régularité presque égale formes nominales et formes verbales, il y avait une forme primitive...

Remarquons ensuite, avec Cl. Hagège que "La polarité verbo-nominale offre l'image d'un continuum... Du verbe au nom en passant par tous les autres types de mots, la dérive suit un parcours fluide (H 139). Sans nous "aventurer" avec lui à conjecturer que "l'évolution des langues étant cyclique, ..., l'on retrouve un jour, pour l'abandonner de rechef après des millénaires, l'état d'indistinction originelle entre le verbe et le nom, on rappellera que la définition des parties du discours est un casse-tête pour le grammairien du chinois classique ; Maspero ayant quant à lui dénié toute possibilité de rien distinguer d'analogue aux noms verbes, adjectifs... ; cependant que les grammairiens de la langue moderne ont eu grand peine à y réussir (cf. Ju. V. Rojdestvenskiy : Notion de forme du mot...). Et avec ceux qui, comme notre collègue Germain Kréveras, apprécient peu qu'on importe de si loin un exemple de ce qui est sur le marché commun, on considérera le destin du nom latin de "sponsor" (garant...) que l'anglais contemporain des chercheurs assistés utilise dans tout son paradigme verbo-nominal : sponsor (-s,ed,-ing)...

Restent les efforts des philosophes pour soumettre à la classification à la fois ce que la pensée "conçoit" et "les mots pour le dire". Ces efforts remontent à Aristote ; dans les oeuvres logiques de qui on range parmi d'autres (dont les deux premiers seuls cités ici (sont très brefs) :

"Les catégories" (ou système des termes).

"Le traité de l'interprétation" (c'est-à-dire de la proposition simple entendue dit Ammonius "comme interprète de ce que l'âme connaît").

Les premiers analytiques (où est fondée la doctrine du syllogisme, c'est-à-dire de l'enchaînement déductif des propositions).

Dans la linguistique française contemporaine, l'antiaristotélisme a pour représentant le plus éminent Emile Benveniste, que nous citerons, comme Cl. Hagège, d'après un recueil d'articles intitulé "Problèmes de linguistique générale" (cité PL).

Dans "catégories de pensée et catégorie de langue", E. B. rappelle d'abord "le texte essentiel (Cat ch IV) qui donne la liste la plus complète de ces propriétés, dix au total"... "qu'un penseur grec jugeait prédicables d'un objet" (PL 65).

"Chacune des expressions n'entrant pas dans une combinaison signifie la substance ; ou combien ; ou quel ; ou relativement à quoi ; ou où ; ou quand ; ou être en posture ; ou être en état ; ou faire ; ou subir ;..." liste qu'Aristote selon son habitude, illustre aussitôt d'exemples.

Selon Benveniste "ce qu'Aristote nous donne pour un tableau de conditions générales et permanentes n'est que la projection conceptuelle d'un état linguistique donné" ("substance", correspondant à substantif ; "où" et "quand" à adverbe ; etc.). Au-delà des termes aristotéliens, au-dessus de cette catégorisation, se déploie la notion d'"être" qui enveloppe tout"... (Cl. Hagège, (H 140), cite ces phrases, et ne semble pas les refuser). Et E. Benveniste renchérit "Le grec non seulement possède un verbe "être" (ce qui n'est nullement une nécessité pour toute langue, mais il a fait de ce verbe des emplois tout à fait singuliers... "être" peut devenir, grâce à l'article une notion nominale traitée comme une chose ;... ; il peut servir de prédicat à lui-même, comme dans la locution $\tau\omicron\ \tau\iota\ \eta\nu\ \epsilon\iota\upsilon\alpha\iota$ désignant l'essence conceptuelle d'une chose".

Ici Benveniste feint d'oublier que cette fameuse locution (qu'on traduirait peut-être littéralement en français "ce que c'était que d'être" et qu'on a calqué en latin "quod quid eratesse") est une pure invention d'Aristote ; qu'elle n'est pas plus grecque que n'est française une formule mathématique qui participe à une démonstration écrite dans notre langue ; que pour les anciens eux-mêmes le parler technique d'Aristote était presque inintelligible au point qu'ils y voyaient peut-être de l'affectation (cf. e.g. Boèce in Patrologie VollXIV; les textes sont cités dans notre bibliographie *in fine*).

Ailleurs pourtant, Benveniste, encore cité par Cl. Hagège, rejoint sans le dire, Aristote : et ceci nous ramène à la définition du verbe et du nom. C'est à propos de la "phrase nominale" ; phrase dépourvue de verbe ; construction fréquente en grec ou latin (notamment chez Tacite) ordinaire en arabe ; et non absente du français ("tout nouveau tout beau", ou familièrement : "fameux, ce melon"). Selon Benveniste. La phrase nominale en indo-européen asserte une certaine "qualité" (au sens le plus général) comme propre au sujet de l'énoncé, mais hors de toute détermination temporelle ou autre et hors de toute relation avec le locuteur (PL 159).

Il se peut (cf. H 136) que cette caractérisation ne concorde pas avec la valeur qu'ont en grec les phrases nominales et verbales (il est certain en tout cas, que les assertions générales en forme de pro-verbe, s'énoncent volontiers avec un verbe à l'aoriste) ; mais la "détermination temporelle" est précisément selon Aristote, un critère qui sépare le nom du verbe, outre celui de la syntaxe.

Ἄνομα μὲν οὖν ἐστὶ φωνὴ σημαντικὴ κατὰ συνθήκην ἄνευ χρόνου ,
ἣς μὴδὲν μέρος ἔστι σημαντικόν κειχωρισμένον.

"Le nom est une parole qui a un sens par convention, sans référence au temps, dont aucune partie prise séparément ne fait le sens" (de l'int Ch II).

Ῥῆμα δὲ ἐστὶ τὸ προσσημαῖνον χρόνον οὐ μέρος οὐθεν σημαίνει
χωρὶς, καὶ ἔστιν ἄεὶ τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημείων.

"Le verbe est ce qui signifie avec soit le temps, dont aucune partie ne fait de sens séparément, et qui est toujours le signe de ce qu'on dit d'autre chose". (Ch III traduit d'après Tricot).

En bref, ayant rappelé la thèse de l'arbitrarité du signe ("par convention") déjà proposée par Platon dans le Cratyle, Aristote oppose le nom au verbe ; en ce que celui-ci renvoie toujours au temps, instant ou durée ; et distingue avec concision le nom du syntagme nominal ("Pierre" de "frère de Pierre"). Il ajoute à propos du verbe, la valeur de prédicat (dit d'autre chose) inhérente à celui-ci. On voit qu'Aristote, accusé par Benveniste de faire dans les catégories de la grammaire sans le savoir, sait bien dans le *περὶ ἑρμηνείας*, faire de la grammaire en le disant.

Quant à la syntaxe, Cl. Hagège ne nous semble pas différer d'Aristote :

"C'estentre prédicat et non prédicat qu'une relation de nécessité s'instaure, non entre verbe et nom. Ce sont des fonctions, non des parties du discours qu'il convient d'abord de poser... L'émergence d'une opposition verbo-nominale devient alors saisissable... alors que le nom est plurifonctionnel, le verbe (il s'agit de lui seul et non des formes nominales du type de l'infinitif) ne connaît d'autre fonction que celle du prédicat". (H 137-138).

Et le temps ? : Celui-ci peut certes s'exprimer sans verbe, notamment en français par le préfixe "ex" (et de multiples manières en de multiples langues ; cf. H 134) ; mais la valeur de prédicat inhérente au verbe, requiert, elle, une délimitation temporelle : laquelle peut être relative ou absolue, ponctuelle ou durative, selon ce que les maîtres de la grammaire ont écrit du temps et de l'aspect. Ici comme ailleurs, les langues naturelles offrent un système de formes non isomorphe à ce qu'il a pour vocation d'exprimer. Mais ici plus qu'ailleurs il est difficile de concevoir une langue de formules pleinement satisfaisantes.

Parler du langage et non d'une seule langue, oblige à utiliser comme des universaux des termes dont les plus simples, tel nom et verbe, ne peuvent avoir le même sens dans les systèmes de langues différentes. Dans ce jeu subtil (où seules des méthodes inductives complètement formalisées permettront peut être un jour d'user de descriptions univoques) Claude Hagège allie la prudence à une vaste science. Nous ne doutons jamais de sa science ; mais sa prudence une fois nous paraît avoir été surprise. C'est à propos de l'ordre naturel "Existe-t-il ou non un ordre naturel, et donc universellement justifiable, des mots dans la phrase" (cf. H 155 sqq). Grande joute de sophistes parmi

les écueils ; à laquelle nous assistons du rivage (Suave mari magnō...) Or à propos de l'ordre des mots dans "le livre du maître" et "the teachers' book," Cl. H. semble accepter de caractériser l'ordre du français comme "nom déterminé + nom déterminant" l'anglais étant "nom déterminant + nom déterminé. Cette interprétation terminologique même n'est pas certaine. Avec dans sa langue l'ordre du français *kitabu l mu'allimī* (كتاب المعلم), le grammairien arabe dit que livre est ajouté" (*mudāf* مضاف) et que maître, bien qu'au cas régime (analogue ici du génitif), est "celui auquel on ajoute" (*mudāf ilayhi* مضاف إليه); comme si le terme de base était le "maître" ; auquel on ajoutait pour détermination, la mention qu'il s'agit ici de son "livre".

3 La phonation : une technique à la mesure d'un projet

Par ce slogan publicitaire, nous voulons rappeler que l'homme, seul des animaux à avoir quelque chose à dire, est aussi le mieux conformé pour articuler une diversité de sons. "L'homme de parole" ne consacre à cette technique aucun chapitre, même s'il la rencontre (cf. "Universaux de langues et divergences typologiques" (ch III) ou dans "Écriture et oralité"; ch IV). L'auteur, petitement logé par un éditeur dans 320 pages, aura sans doute renoncé à reprendre un sujet brillamment traité ailleurs par lui en collaboration avec André Haudricourt.

La phonologie panchronique (PUF ; 1978) est un titre qui promet et tient ses promesses. Les auteurs sont de ceux qui avec André Martinet et le prince de Troubetskoï lui-même (excellente compagnie ; mais compagnie peu nombreuse) se gardent de concevoir le secundum quid qui définit la phonologie comme une dispense commode de connaître la phonétique. Si la phonologie a pour objet de délimiter dans les sons les caractères qui servent à marquer les différences entre les sens, et s'applique à découvrir la structure du système de ces caractères; il est clair qu'elle n'a d'autre fondement que la connaissance des sons, même si de son point de vue propre elle n'en considère pas tous les traits avec la même attention.

Reste à savoir comment la notion de phonème peut être mise au centre de l'étude phonologique panchronique (Ph 71).

Rappelons que phonème et phone sont, en bref, des concepts correspondant à la notion commune de lettre, mais dans des descriptions du langage adéquates en des sens différents. Linguistiquement, un phonème est un élément du système phonologique d'une langue donnée (chaque langue a le sien !); matériellement, il se réalise comme un ensemble de segments de chaîne parlée ; et l'on réunit sous un même phonème non seulement toutes les réalisations individuelles d'un même projet sonore ou "phone", mais des sons relevant de projets distincts (que les principes de la phonologie amènent à regrouper ; parce qu'on ne peut jamais les insérer dans un même contexte et obtenir deux sens différents).

Cette conception pour claire qu'elle soit dans son principe est d'abord loin d'être respectée de tous ceux qui parlent des phonèmes sans en contester le moins du monde la doctrine. Une récente thèse de dialectologie comparée (qui n'est pas sans mérite si on la juge dans sa spécialité...) ose consacrer deux chapitres l'un à l'étude phonologique, l'autre à l'étude phonétique ; sans tenter seulement d'établir le système phonologique d'aucun des dialectes (ou variantes afférentes à un point d'enquête) et encore moins de savoir si précisément du point de vue de la phonologie, ces systèmes ne sont pas, tous ou par classes, isomorphes entre eux ; auquel cas il n'y aurait d'un point à l'autre que des différences dans la réalisation des oppositions non dans le système de celles-ci... La seule distinction certaine entre "phonème" et "son" étant dans cette thèse que celui-là s'écrit

par une lettre entre deux barres obliques (/k/), et celui-ci entre deux crochets([k])... Quant aux ingénieurs qui se consacrent au traitement de la parole pour sa reconnaissance automatique, ils sont souvent pris au piège du point de vue même de la réduction phonologique ; et oubliant le principe de l'existence de variantes positionnelles, ils s'étonnent de trouver des spectres si différents pour des sons qu'ils ont notés d'un même signe.

Il importe de noter qu'en dialectologie, contrairement à ce qui est le cas au sein d'un système linguistique unique, les différences de sons n'ont pas nécessairement une structure d'opposition, mais relèvent ordinairement de gradations continues. Le problème se pose d'autre part, dans la conception d'automates universels de reconnaissance phonétique de la parole continue, de définir un système de descripteurs assez fin pour valoir à la fois toutes les langues ; en ce sens qu'en terme de ces descripteurs toutes les oppositions puissent être exprimées et leur réalisation délimitée. (On a pu soutenir qu'il était possible de déterminer la langue maternelle d'un sujet en lui faisant prononcer la séquence de syllabes sans signification "tarakala"...).

Mais il y a plus. Quoique la détermination du système phonologique d'une langue suive en principe une procédure systématique, le résultat de l'opération n'est pas nécessairement unique (cf. Chao; analysé dans PRAT3, p. 55 ; et cité dans Ph 47) ; d'où la conception américaine qui, dans la ligne de Chao... traite [le phonème] comme une construction arbitraire du linguiste. Dans cette perspective, il faudrait... opérer sur les traits pertinents (éléments constitutifs des phonèmes)...., [tels que voisé, nasal, fricatif, etc.]. Or souriant de N. Chomsky et de M. Halle et de leur croisade, aux résultats incertains contre le phonème, Cl. H. note qu' "en rejetant le phonème tout en opérant sur les traits, on dissocie arbitrairement ceux-ci de leur support (Ph, 70).

Nous ne reprendrons pas des mains de Chomsky ou de Rezvin (cf. PRAT3 p. 56) la bannière de la phonologie ensembliste... Bien loin de dissocier les traits ou de n'en considérer que la combinatoire, il s'agit pour nous d'en suivre le mouvement dans le temps plus précisément que ne permet de le faire l'écriture d'une suite de phonèmes.

De même que dans les paradigmes verbaux coexistent des formes engendrées au fil du discours ("ils refabriquent", que vous trouviez) des formes disponibles dans la mémoire toutes assemblées ("nous marchons", "vous pensez") ou même toutes fondues ("nous sommes", "nous avons", "nous viendrons" ; où e.g., la combinaison "venir" + "ons" n'est que symbolique ; base et morphème étant agglomérés) ; de même au niveau de l'articulation, on doit, quant à la quantité considérer non seulement des phonèmes mais des unités supraphonémiques ; et quant à la qualité des programmes articulatoires échelonnés dans le temps et commandés sur plusieurs voies une question se pose : Quels sont les actes élémentaires de la parole et comment sont-ils fondus ? Il faut prendre garde qu'au niveau du comportement de l'individu peuvent jouer au même rang des unités qui dans le système sont à des niveaux hiérarchiques différents.

Beaudoin de Courtenay peut à juste titre parler de psychologie (en son sens non étranger aux néogrammairiens) pour les phonèmes considérés au niveau de l'individu qui les réalise ; car la parole comme la marche résulte de mouvements coordonnés : la forme de la langue, celle des lèvres, l'orientation de la mandibule, de la lueite, la tension du larynx, le souffle, sont comme les multiples articulations de plusieurs membres, dont l'un peut anticiper sur l'autre, l'accompagner ou l'attendre. C'est seulement à ce niveau qu'on perçoit la diversité spatiotemporelle d'une langue : ses dialectes et son évolution ; et les différences entre les réalisations de phonèmes qui portent le mé-

me nom dans plusieurs langues. [Ainsi la sonorité du b s'introduit tard dans certaines langues où le b commence comme un p ; au contraire la sonorité du r est souvent anticipée sur la consonne précédente : et un français s'amuse d'entendre "pruneau", quand un Allemand ou un Chinois de Canton dit "Bruno"].

Les auteurs font crédit à des linguistes des Etats-Unis (dont W. Wang) d'avoir redécouvert "*la diffusion lexicale*", notion qui "*éclaire le caractère progressif de l'extension des changements phonétiques à des zones de plus en plus vastes du vocabulaire d'une langue*" (Ph 53). Or en dialectologie romane, on voit cette diffusion partir de morphèmes (telle désinence... Dont certains traits pertinents disparaissent d'autres se permutent (et ils le peuvent parce que d'une part ils courent sur des voies parallèles et non sur la même voie ; et d'autre part ils constituent ensemble une unité supraphonémique qui dans le comportement du locuteur est au même rang qu'un phonème : cf. *supra*). Après avoir cité A. Martinet, les auteurs notent qu'"il peut y avoir transfert du trait distinctif sur un phonème plus stable du voisinage"... ; avec un exemple de l'irlandais, ils rappellent "*le cas de l'allemand où l'anticipation s'est produite... sur la voyelle précédente* (Umlaut, c'est à métaphonie ou inflexion : Fusc ~ Füsse, etc.). Claude Hagège, dans son "*Structure des Langues*" (Que sais-je ; n° 2006) dit à propos de la métathèse (ou permutation de deux phonèmes) "*qu'il y a préservation... des éléments menacés par l'évolution des langues* (p. 22). Formule où nous saluons une résonance Schleicherienne... Or Umlaut et métathèse, qui sont selon nous les mécanismes par excellence du mouvement des langues, ne se comprennent guère si la chaîne parlée est comme une suite d'accords plaqués (les phonèmes) : ils ne se conçoivent que si les mains et les pieds de l'organiste jouent en quelque sorte, chacun selon sa mesure... si les traits pertinents (ou plutôt les commandes qui les produisent) bien que coordonnées, conservent une existence propre.

Là ou plus d'un imprudent croit découvrir un passage du primitif à l'évolué, ou du naturel à l'artifice, Cl. H. se plaît à montrer avec finesse des parcours de cycle (H 38, 249...). Ainsi voyons-nous le *chinois parlé... engagé depuis au moins deux siècles dans un cycle... marqué par la tendance du dissyllabisme* (Ph 70) ; et il nous est rappelé que selon W. Wang et C.C. Cheng, les anciens dictionnaires de rimes attestent *la perte des occlusives finales p, t, k... telle qu'elle se déroule du chinois moyen aux dialectes de Pékin ou de Suang-Feng*. (Ph 53). On nous permettra pourtant de considérer le caractère originel du monosyllabisme, et ce que cette forme de discours suggère quant aux origines des phonèmes.

Il est vraisemblable que la parole élémentaire type est une syllabe : consonne voyelle consonne (CVC ; l'un des éléments pouvant manquer : CV). Mais dans ses origines ce schéma n'est pas phonologique : il décrit seulement la succession d'une ouverture, d'une émission de voix et d'une fermeture, sans que les trois éléments successifs rentrent dans des inventaires discrets. Dans sa mémorable thèse de l'économie des changements phonétiques, A. Martinet a montré tout ce qu'une telle discrétisation a d'utile pour transmettre l'information. Est-il nécessaire que l'inventaire des consonnes initiales soit le même que celui des consonnes finales ? tel ne semble jamais avoir été le cas en chinois ; et peut-être la question ne se pose-t-elle même pas pour une langue monosyllabique. Sans doute André Roman a-t-il raison de souligner l'importance du schéma disyllabique CV.CVC (*in Arabica TXXVIII* ; n°s 2 - 3 ; p. 149 ; (1982)) ; où l'on peut chercher l'origine de l'identification des deux systèmes des consonnes initiales et finales.

4 *En fin* : Si quelques-uns seulement se réalisent, des ambitieux espoirs que nous formons pour la linguistique, les historiens de cette discipline parvenus dans leur exposé au seuil du 3-ème millénaire, ne manqueront pas de scander de plusieurs "enfin !" les pages qu'ils consacreront à Cl. Hagège.

Enfin ! un linguiste dont l'avidité et la capacité d'apprendre sont à la mesure d'une science dont l'objet matériel n'est rien de moins que toutes les langues; certes Cl. H. n'a pu citer Abu bakr ahmad ben 'aliy ben Wašiyya an-nabā'iy sans se reconnaître dans le titre de son *Livre du désir frénétique du dévot d'apprendre les énigmes des antiques écritures* : sa dévotion à lui est seulement encore plus large... (H 90).

Enfin ! un docteur, qui sans défier les grandes statues ni renverser les cassolettes d'encens qui brûlent encore sur leurs autels, ose rendre à la linguistique l'étude de la parole, loin de la confiner dans la langue (p. 252) ; et qui traitant de la vie des langues, renoue le fil d'or de discours imprudents rarement entendus pendant un siècle...

Claude Hagège nous pardonnera de l'avoir bousculé vers son avenir !

Bibliographie

N. B. : Nous ne répétons pas plusieurs des références aux livres cités par Cl. H. Lui-même.

Aristote : *Oeuvres* ; traduites par J. Tricot, in Bibliothèque des textes philosophiques, Vrin, éditeur. Nous avons utilisé diverses éditions du texte grec, ainsi que les commentaires latins de Saint Thomas d'Aquin. Les références sont faites aux pages et colonnes de l'édition Bekker de l'Académie de Berlin.

E. Benveniste : *Problèmes de linguistique générale* ; NRF, Callimard (1966) ; (cité P. L.).

Boèce (Manlius Severinus Boetius) : *Oeuvres* ; in Patrologie latine, Vol LXIII, LXIV, Migne, Paris (1847 et Brepols, Turnhout (1979)). Voici deux citations : *si quid suo more Aristoteles nominum verborumque mutatione turbavit, nos intelligentiae servientes ad consuetum vocabulum reducamus...* si selon sa manière Aristote a brouillé quelque chose en échangeant les noms et les verbes, nous revenons à l'usage ordinaire des mots, pour faciliter la compréhension. (De syllogismo categorico ; Vol LXIV col 793).

..... *Sed quanquam multa sint Aristotelis quae subtilissima philosophiae arte celata sunt, hic tamen ante omnia liber nimis et acumine sententiarum, et verborum brevitate constrictus est...* Bien que de l'oeuvre d'Aristote beaucoup nous soit caché par extrême finesse de la philosophie, ce livre est plus que tous les autres condensé du fait de la pénétration des pensées et de la concision des paroles (Boèce commente le : "de interpretatione" Vol LXIV col 393)

Al Farābī : *المعاني* : Livre des expressions utilisées en logique : kitābu 'l alfāzi 'l musta' malā fī 'l mantiq *كتاب الالفاظ* ; *المستعمل في المنطق* ; texte établi par Muhsin Mahdī ; Dar El Machreq, édit. Beyrouth.

Cl. Hagège : L'homme de paroles ; Fayard (1985) ; cité H)

Cl. Hagège : La structure des langues : Que sais-je n° 2006 ; PUF (1982).

Cl. Hagège et A. Haudricourt : La phonologie panchronique ; PUF (1978) (cité Ph.).

Yu. V. Rojdestvensky : Ю.В.Рождественский : la notion de forme du mot dans l'histoire de la grammaire de la langue chinoise ; понятие формы слова в истории грамматики китайского языка ; Moscou (1958).

Az Zamaḥṣarī (jārullah maḥmūd ben 'umar) (جارالله محمود بن عمر) : Exposé détaillé des règles de la flexion et des accords : *المعصّل في صعدة الإعراب* الزمخشري ; l'édition la meilleure est, à notre connaissance, celle de A. K. Jabrī ; thèse Paris (1985).

© Gauthier Villars 1986

IMPRIMERIE GAUTHIER VILLARS, France
 Dépôt légal mai 1986 Imprimeur 2853 Éditeur 032 CPPP 57373
 BORDAS Dunod 1986

Le Directeur de la publication · J M BOURGOIS

Imprimé en France